

LE QUARTIER

de l'innovation et de l'entrepreneuriat, VITRINE DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Tiers-lieu sera l'énergie créative du Quartier de l'innovation et de l'entrepreneuriat qui réunira la Pépinière d'entreprises et des Bâtiments ateliers relais pour couvrir toute l'offre d'accueil des jeunes entreprises, faciliter le travail en réseau et créer une nouvelle dynamique économique.

S'inscrire dans la demande DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE

La modernisation du quartier de la gare jette des ponts entre le développement des TIC et le développement économique. **Pour l'Agglomération, c'est accélérer l'avenir en favorisant l'implantation de « nouvelles » formes d'activités.**

Cette proximité avec la gare, pour des allers-retours vers la capitale située à moins de deux heures, est l'occasion de séduire la nouvelle génération des créateurs d'entreprise. Des startups, coworkers ou télétravailleurs, pour certains employés par de grandes entreprises, mais pour la plupart indépendants, rompus aux usages du numérique.

Accompagner et faciliter LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Quartier de l'innovation et de l'entrepreneuriat offrira à ses « occupants » **une hybridation d'accueil, de fonctionnalités, de services et d'accompagnements** (auprès de l'incubateur régional Premice, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et de l'ensemble des partenaires financeurs publics et privés).

Accélérer L'AVENIR

Enfin, se projeter sur la modernisation du quartier de la gare de fait connecté à la région parisienne, c'est aussi regarder plus loin. A long terme, le Quartier de l'innovation et de l'entrepreneuriat pourra être **un levier de développement économique métropolitain.**



communauté
de l'auxerrois

L'AUXERROIS
C'EST LE TEMPS ET L'ESPACE POUR INNOVER
UN VRAI TERRITOIRE



Conception-rédaction : C. Lucio - Service communication de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois - Septembre 2017
Conception graphique : © Cécile Gillet - c.g.com@wanadoo.fr - tél. 03 71 52 52 99 - Crédits photographiques : D.R. - ©Sutterstock - ©Freepik

6 bis, place du Maréchal Leclerc - B.P. 858
89010 Auxerre cedex

Tél. 03 80 72 20 60 - Contact@agglomeration-auxerrois.fr

LE TIERS-LIEU

— AUXERRE —



L'AMBITION de la créativité

Lieu d'expérimentation, de partage, de travail, d'apprentissages informels et d'animations, le Tiers-lieu favorisera la créativité et l'innovation responsable. Il accueillera sans distinction le grand public, les associations, les travailleurs indépendants et les entreprises pour leur permettre d'amener leur projet à maturité.

Développer l'innovation responsable

Installé près de l'école numérique Webforce3 et de la gare SNCF, le Tiers-lieu sera le pivot de la dynamique qui s'installera au gré des rénovations et des aménagements, donnant naissance au **Quartier de l'innovation et de l'entrepreneuriat.**

Au sein du Tiers-lieu, les échanges entre les usagers aux profils et aux compétences variés seront au centre des interactions créatives. Une conception du travail de plus en plus recherchée de la nouvelle génération d'entreprises qui feront étape dans ce laboratoire d'activités pour valoriser et tester la viabilité économique de leur projet.



communauté
de l'auxerrois

agglomeration-auxerrois.fr

UN PROJET

responsable, fédérateur et évolutif

Au service de la transition numérique, le projet de Tiers-lieu véhicule aussi des convictions sociales et environnementales fortes. Il s'articule en tout point avec le projet politique de l'Agglomération et le développement du territoire.



Simon Laurent,
À L'ORIGINE
DU TIERS-LIEU

Acteur incontournable de la médiation numérique dans le paysage auxerrois, Simon Laurent s'est imposé comme facilitateur de nombreuses collaborations y compris sur le territoire national. Le Tiers-lieu d'Auxerre ? « un outils pour expérimenter des nouveaux modes de travail, de vie et d'action ».

Défendre l'innovation durable

QUI RÉINVENTE LE QUOTIDIEN

Engagé pour le développement durable, le Tiers-lieu accompagnera les initiatives locales à vocation sociales, solidaires, écologiques et numériques. Du Fablab à l'Eco-hacklab, grâce à la recyclerie, presque tout sera créé, fabriqué, à partir de matériaux récupérés.

En lien avec le Pôle environnemental⁽¹⁾ aménagé par l'Agglomération, le Tiers-lieu soutiendra toutes les solutions relevant de l'économie circulaire, favorisant l'autonomie alimentaire et énergétique.

Le partage des idées et des compétences entre les adhérents et les locataires en fera un espace de sociabilité urbaine. S'ajouteront des rendez-vous périodiques à destination des entreprises et des porteurs de projets – Repair-café, Open bidouille camp, ateliers thématiques – qui animeront le Quartier de l'innovation et de l'entrepreneuriat.



⁽¹⁾ Implanté sur les Plaines de l'Yonne à proximité du site universitaire et d'Auxerreexpo, le Pôle environnemental diffusera la politique environnementale de l'Agglomération. Livraison prévue en 2019

UN ÉQUIPEMENT

pour orchestrer

DYNAMIQUE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



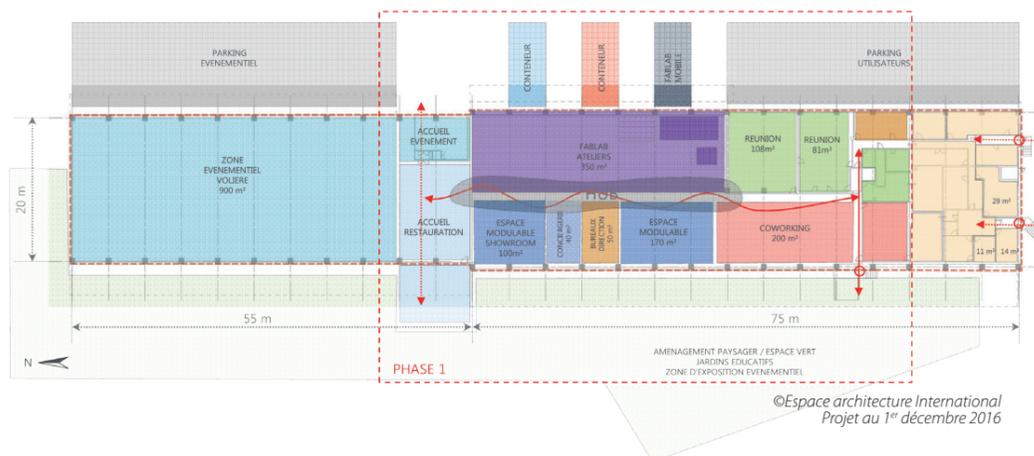
800
le nombre de tiers-lieux en France

Septembre 2017
Installation dans des locaux provisoires

2019
Déménagement dans la halle de la SERNAM

Total bâtiment : 2 800 m²

- Fablab
- Support / Espace modulable
- Coworking
- Aménagement modulaire
- Réunion
- Événementiel
- Bureaux
- Restauration



Lieu de référence de la créativité numérique et de l'écologie locale, le Tiers-lieu est la réponse concrète aux enjeux majeurs du développement numérique dans l'Auxerrois.

Contribuer au rayonnement

ET À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le Tiers-lieu s'inscrit dans le sillage de la Stratégie de développement économique de l'Agglomération par sa contribution au rayonnement de l'Auxerrois. Il colle en tout et pour tout à la dynamique nationale par sa capacité à faire de l'acculturation dans le numérique, éligible aux crédits européens. Enfin, les Tiers-lieux prônent la collaboration nationale et internationale par l'Open source. Tous les développements entrepris seront associés au nom de la ville et **les retombées indirectes pour le territoire, sont évidentes en termes de renom et d'attractivité.**

LE MOULAGE DU PROJET

Le Tiers-lieu s'installera dans l'ancienne halle de la SERNAM, bâtiment emblématique du quartier de la gare dont l'architecture et les matériaux bruts font échos aux objectifs recherchés. Acheté par l'Agglomération (3 800 m² sur 13 200 m² de foncier), le bâtiment sera rénové, loué à l'association de gestion du Tiers-lieu qui l'exploitera, l'animera, développera l'espace et les partenariats. Au côté du conseil d'administration de l'association, plusieurs collèges participeront à sa gouvernance rassemblant partenaires, utilisateurs et résidents. Représentant un investissement financier d'environ 3,8 M€, la création du Tiers-lieu sera soutenue par la Région via des crédits européens.

Echantillon

DES BRIQUES DE PROJET

TROUVÉES SUR SITE

Coworking : espace de travail où la rencontre informelle d'utilisateurs aux compétences variées favorise généralement la créativité.

Fablab : lieu équipé de toutes sortes d'outils numériques pour la conception d'objets.

Dronelab : lieu de fabrication et réparation de drones à des fins professionnelles ou de loisirs.

Coboutique : boutique offrant de tester la commercialisation des projets ou concepts.

Médialab : espace d'accompagnement des porteurs de projets sur le volet communication, design et multimédia.

Livinglab : lieu chargé d'accroître le rayonnement numérique du territoire et d'héberger les utilisateurs de la halle aux événements.

Eco-hacklab : instrument de culture maraîchère pour la transmission des savoir-faire écoresponsables.

Les Riverains

Tiers-lieu de transition écologique et numérique
4 rue Paul Doumer - 89000 Auxerre
mail : contact@lesriverains.org
Tél. : 06.23.53.77.34

